

AR PREFECTURE

006-210600110-20201109-DM202040-DE
Reçu le 09/11/2020



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
ALPES-MARITIMES -06310-

DECISION MUNICIPALE

Prise au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°: 2020/ 40

DATE D'AFFICHAGE : - 9 NOV. 2020

OBJET : CESSIION DE DEUX VEHICULES MUNICIPAUX AU GARAGE SARL ANGELO

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°08 du 02 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Beaulieu Sur Mer a délégué à Monsieur le Maire, sans aucune réserve et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de certaines matières énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Budget primitif 2020,

Considérant qu'il a été décidé la cession de deux véhicules municipaux, respectivement un utilitaire de marque PEUGEOT Boxer, immatriculé 701 AMJ 06, année 2000 et un utilitaire de marque RENAULT Master, immatriculé 975 AYD 06, année 2002.

Considérant que ces véhicules, âgés de plus de 18 ans, ne sont plus en état de fonctionner et que le coût des réparations est disproportionné par rapport à leur valeur vénale.

DECIDE

Article 1^{er} : La cession au garage SARL ANGELO, sise 10 bis, rue Martin Seytour à NICE (06300) de deux véhicules municipaux, respectivement un utilitaire de marque PEUGEOT Boxer, immatriculé 701 AMJ 06 et un utilitaire de marque RENAULT Master, immatriculé 975 AYD 06.

Article 2 : Le montant de la cession du véhicule de marque PEUGEOT Boxer, immatriculé 701 AMJ 06, est de 150 € et celui de de marque RENAULT Master, immatriculé 975 AYD 06 est de 300 €.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et peut faire l'objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de l'exécution des formalités de publicité et de transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Beaulieu Sur Mer, le - 9 NOV. 2020

Le Maire
Roger ROUX

